

Colloque

**« Enseigner : un métier d'exécutant ou de concepteur ?
Quels savoirs et quelles pratiques pour démocratiser l'école ? »**

Contenu et modalités d'inscription

Au programme de ces 2 journées

Mardi 27 novembre

9h30-10h00 : ouverture du colloque les secrétaires généraux du SNUipp-FSU

10h00-12h00 : Philippe Meirieu

Culture commune ou resserrement sur les fondamentaux ? Quels sont les choix soumis à l'expertise enseignante qui permettent la démocratisation du système scolaire ?

14h00-15h30 : tables rondes professionnelles

Témoignages d'un travail collectif mené par des équipes autour de la lecture et des mathématiques.

16h00-18h00 : ateliers animés par le GFEN

Mettre en pratique l'articulation entre savoirs et pratiques et l'idée de démocratisation.

Mercredi 28 novembre

9h00-10h00 : Intervention du SNUipp-FSU sur les principales références du ministre : un discours à déconstruire

10h00-12h00 : Roland Goigoux

Qu'est-ce que lire ? La compréhension, un enjeu essentiel pour lutter contre les inégalités. Comment peut-elle se construire dès le début de l'apprentissage de la lecture ?

14h00-15h30 : Dominique Cau Bareille

Renforcement du pouvoir d'agir, de la culture professionnelle des enseignants et de leur légitimité à faire des choix.

15h30-16h00 : Conclusion des secrétaires généraux du SNUipp-FSU.

MODALITÉS PRATIQUES

Repas

Possibilité de déjeuner à l'extérieur, dans le quartier (divers restaurants et brasseries).

Inscriptions

Mettre un formulaire sur votre site départemental : insérer le lien ci-dessous directement dans votre article SPIP. Il permettra d'intégrer directement le formulaire d'inscription dans votre article. L'utilisateur peut alors s'inscrire depuis l'article de votre site de section.

<http://support.snuipp.fr/colloque>

Confirmation d'inscription

La confirmation d'inscription sera générée en différé par le national pour permettre un équilibre de la participation entre les départements.

Les collègues recevront donc un e-mail de confirmation ultérieurement, ils y trouveront également un plan pour accéder au lieu du colloque, des propositions d'hébergement et un lien pour générer la convocation. Cette dernière est nominative et sera à joindre à la demande d'autorisation d'absence qui doit être adressée à l'IA un mois avant la date du colloque.

Consultation des inscriptions

Comme pour les précédents colloques, vous aurez accès, via vos supports, à la liste des collègues inscrits pour votre département. Vous trouverez en une de votre support un raccourci vers ce listing.

Prise en charge

Comme pour chaque colloque national, les frais sont à la charge du participant ou de la section départementale.